



*l'Île-du-Prince-Édouard*  
Discours du Trône  
Troisième session  
Soixante-et-unième Assemblée générale

# **Madame la Présidente et membres de l'Assemblée législative,**

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la troisième session de la soixante-et-unième assemblée générale de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est effectivement un grand honneur pour moi que de prononcer mon premier discours du Trône, au nom de mon gouvernement, depuis mon entrée en fonction à titre de représentant de Sa Majesté il y a six mois.

Depuis la dernière fois où s'est réunie cette assemblée, le monde a changé à jamais, à bien des égards. En effet, les attentats du 11 septembre ont donné lieu à beaucoup de réflexion. La liberté et la démocratie, idéaux mêmes de cette Chambre où nous sommes réunis aujourd'hui, ont été impitoyablement défiées. Tandis que nos filles et nos fils sont déployés outre-Atlantique pour défendre ces idéaux, nous honorons leur courage et attendons leur retour sains et saufs.

Nous rendons hommage également aux nombreux héros qui ont fait preuve de grand cœur durant l'état de crise que ces attentats ont provoqué – pompiers, policiers, soldats, secouristes et volontaires, de même qu'à nos Insulaires qui ont répondu en grand nombre à l'appel.

Ces événements nous rappellent également l'engagement désintéressé de nos propres héros à nous, à l'Île-du-Prince-Édouard, particulièrement de nos pompiers volontaires – des personnes qui, au péril de leur vie, se portent garantes de la sécurité de nos collectivités. Mon gouvernement réitère son engagement à répondre à leurs besoins et à leur rendre hommage pour le service qu'il procurent.

Cette année étant l'Année internationale des volontaires, mon gouvernement souhaite reconnaître tous ceux et celles qui se dévouent pour les autres. Ainsi, nous désirons remercier les personnes qui portent assistance à nos citoyennes et citoyens âgés, celles qui éclairent nos jeunes, celles qui défendent les intérêts des plus vulnérables, celles qui apportent leur aide aux invalides et celles qui contribuent à faire de leur collectivité un endroit où il fait bon vivre.

## **Une démarche axée sur la collectivité**

En 1996, les Insulaires ont opté pour un changement de direction en manifestant leur confiance en mon premier ministre et en mon gouvernement. Depuis ce temps, nous avons fait beaucoup de progrès par nos efforts visant à faire en sorte que chaque Insulaire soit parfaitement conscient du fait que mon gouvernement agit dans le meilleur intérêt de l'Île-du-Prince-Édouard et de ses résidents.

Mon gouvernement demeure fermement résolu à appuyer les mesures qu'il a mises de l'avant afin que la manière dont il gouverne demeure ouverte, manifeste et responsable. Mon gouvernement réitère donc son engagement à l'égard des points suivants :

- deux sessions de l'Assemblée législative par année afin que les affaires du gouvernement soient dictées par cette Chambre;
- un bureau à la disposition des membres de l'Assemblée législative pendant quelques heures chaque semaine leur permettant d'y rencontrer directement les Insulaires;
- la tenue régulière de consultations communautaires permettant aux collectivités de se faire entendre et nous permettant de tenir compte de leurs préoccupations;
- la tenue fréquente du Conseil des ministres à l'extérieur de Charlottetown afin que les dirigeants communautaires aient la chance de faire connaître leurs priorités et de discuter de questions d'intérêt réciproque;
- la présence de caméras de télévision en ces murs afin que les Insulaires puissent observer leurs représentants débattre sur la place publique;
- des consultations prébudgétaires pertinentes;
- l'élaboration de lois qui permettent à tous les Insulaires d'avoir un meilleur accès aux documents et à l'information dont dispose mon gouvernement;

la prestation directe de services aux Insulaires au sein même de leur collectivité, par l'élargissement du concept des centres Accès Î.-P.-É.

## **Des progrès mesurables**

Mon gouvernement est extrêmement optimiste quant à l'avenir de l'Île-du-Prince-Édouard grâce à l'importance de ce qui a été réalisé en très peu de temps. Mon gouvernement accomplit ce qui a été promis et sa planification porte fruit.

Nous sommes en outre fiers du fait qu'il y ait eu plus d'Insulaires que jamais sur le marché du travail cette année.

D'abord, nous savons que notre économie continue de se diversifier pour que nous ayons moins à dépendre sur nos secteurs traditionnels.

Ensuite, les Insulaires ont fait part de leur appui par rapport à l'augmentation des investissements de mon gouvernement dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation.

Par ailleurs, nos collectivités sont de plus en plus vigoureuses et habilitées, ce qui leur permet de tirer parti de leur indépendance et de profiter des occasions qui se présentent à elles.

Enfin, l'Île-du-Prince-Édouard est mieux à même de faire face à la précarité des systèmes financiers grâce à la démarche prudente et équilibrée de mon gouvernement pour ce qui est de sa gestion budgétaire et des allègements fiscaux qu'il a mis en vigueur.

## **Le défi immédiat**

À l'heure actuelle, l'économie mondiale montre des signes concrets de stagnation. La plupart des Canadiennes et des Canadiens font preuve de prudence sur le plan de la consommation, ce qui provoque une baisse des prévisions de croissance économique.

En dépit de cette tendance mondiale, l'Île-du-Prince-Édouard démontre clairement que son économie continue de bien se porter. Les ventes au détail demeurent fortes, les mises en chantier de logements et les achats restent solides, l'activité au sein du marché du travail est robuste et notre saine gestion budgétaire continue d'attirer les investisseurs. Néanmoins, la santé de l'Île-du-Prince-Édouard est en grande partie tributaire de la performance de nos concitoyennes et concitoyens canadiens.

Par ailleurs, le mois dernier, ma trésorière était avisée par ses collègues fédéraux que le financement obtenu en vertu du Programme de péréquation sera de beaucoup moindre que ce qu'il avait été prévu à l'origine, au moment de la préparation du budget. Cette diminution du financement est due en grande partie à la piètre performance de l'économie des provinces du centre et de l'ouest du Canada.

Dans leur démarche visant à relever le défi qui s'impose à court terme, mon premier ministre et mon gouvernement demeurent malgré tout conscients des priorités des Insulaires. Mon gouvernement respectera les progrès réalisés au cours des cinq dernières années en ce qui a trait à la négociation collective, aux hôpitaux communautaires et aux petites écoles. Mon gouvernement se rend également pleinement compte que l'Île-du-Prince-Édouard se trouve dans une meilleure posture que nombre d'autres administrations pour réchapper à la précarité financière qui menace.

## **Établir un partenariat pour la croissance**

Tout Insulaire a le droit d'avoir la possibilité de toucher un salaire et de contribuer d'une manière productive à notre société. Voilà une prémisse que mon gouvernement prend au sérieux, et c'est pourquoi il continue d'adopter des initiatives offrant aux Insulaires des occasions d'emploi dans les secteurs de la petite entreprise, de l'industrie et du tourisme.

Ainsi, plusieurs initiatives ont été mises sur pied et d'autres le seront afin de créer un esprit d'entreprise à l'Île-du-Prince-Édouard. Mon gouvernement croit fermement que la clé d'un avenir prospère réside dans la capacité des petites entreprises de créer des emplois et des occasions pour notre province.

Par ailleurs, la force de notre économie repose toujours sur la croissance et le développement des petites entreprises. L'année dernière, en s'associant aux petites entreprises, le Programme de soutien aux employés des petites entreprises a contribué à la

création de 224 nouveaux emplois. L'appui au secteur de la petite entreprise continuera donc d'être en tête de liste des priorités de mon gouvernement.

De son côté, notre secteur de l'artisanat et des articles cadeaux continue d'être un domaine important auquel s'attarder pour l'expansion de la croissance et des affaires. Ainsi, plusieurs initiatives, telles que la tournée des ateliers et le programme de bourses consacrées à l'artisanat, relèvent d'efforts visant à renforcer ce secteur important. De plus, mon gouvernement appuiera un salon des acheteurs en janvier 2002 dans le but de faire augmenter l'achat en gros de produits de l'Île par les détaillants.

Dans le même ordre d'idées, mon gouvernement continue de mettre l'accent sur le développement des marchés d'exportation. En effet, depuis 1996, les exportations de la province ont augmenté de 95 pour cent. Ainsi, la croissance de nos exportations figure parmi les meilleures au Canada.

Notre plan de développement des exportations comporte quant à lui une composante de planification et de réalisation de missions commerciales. Les principaux avantages de ces initiatives sont le développement de partenariats et la collecte d'information commerciale. Toutefois, les ventes générées par ces missions commerciales sont un moyen plus tangible d'en évaluer le succès. Les ventes actuelles et projetées, à la suite des missions réalisées au cours des 12 derniers mois, atteignent presque les 16,5 millions de dollars.

Pour ce qui est de l'industrie du tourisme, elle contribue toujours beaucoup à l'économie provinciale. En effet, les résultats préliminaires de la saison 2001 indiquent à la fois une augmentation du nombre total de visiteurs et une augmentation des dépenses rattachées au tourisme. Même si en général cette année le tourisme a chuté dans la région et partout au Canada, l'Île-du-Prince-Édouard a réussi à surpasser ses principaux concurrents. De toute évidence, la stratégie touristique de notre province fonctionne bien.

L'année dernière à l'Île, de nouvelles attractions touristiques d'envergure ont vu le jour, notamment la Salle des Fondateurs sur le front de mer, dans l'arrondissement historique de Charlottetown, de même que le nouveau centre de villégiature Rodd Crowbush and Beach, à Lakeside et le Centre d'information touristique de Mount Pleasant.

De son côté, mon ministre du Tourisme a rendu public, le 13 octobre dernier, le rapport du Comité de révision de la signalisation. Ce rapport expose le plan qui nous permettra de demeurer à la fine pointe en matière de politiques relatives à la signalisation routière au pays. Ainsi, au cours des prochaines semaines, on procédera à l'étude des recommandations contenues dans ce rapport et mon gouvernement formulera un plan d'action en partenariat avec l'industrie et les Insulaires qui s'intéressent à la question.

En outre, un deuxième rapport compilé récemment recommande un plan de revitalisation des routes pittoresques partout dans la province. En effet, l'Étude des routes touristiques dresse un programme qui permettra aux visiteurs de jouir de la beauté naturelle de l'Î.-P.-É. et de découvrir les charmes de ses nombreuses collectivités rurales.

Une autre initiative d'égale importance réalisée au cours de la dernière année est l'examen de notre réseau de parcs provinciaux. Nos parcs sont une de nos plus grandes richesses, mais depuis un bon nombre d'années, on ne leur a pas accordé l'attention qui leur revient. C'est pourquoi mon gouvernement se penchera sérieusement sur la recommandation d'améliorer son réseau de parcs.

## **Une culture d'innovation**

En dépit de tout ce que l'Île-du-Prince-Édouard a accompli pour renforcer sa position économique, nous ne pouvons nous permettre de nous regarder d'un oeil complaisant. Car pour que notre province réussisse dans la nouvelle économie, nous devons consolider les domaines dans lesquels nous excellons et saisir sans hésitation les occasions qui se présentent.

Étant donné l'incertitude entourant la dynamique mondiale actuelle, un besoin réel de faire le point et de planifier l'avenir se fait sentir. En conséquence, mon gouvernement établira le Groupe de travail du premier ministre sur les occasions de développement économique. Cet organisme, composé des 12 personnes les plus innovatrices de notre province, fera rapport directement à mon premier ministre sur les nouveaux moyens de créer des richesses et de procurer du travail aux Insulaires.

Par ailleurs, l'Île-du-Prince-Édouard est devenue un joueur important dans le secteur canadien de la recherche et du développement. En effet, la province dispose d'un réseau de plus de 200 scientifiques travaillant dans des établissements privés et publics, qui contribuent à l'expansion et à la commercialisation de la recherche. Ainsi, pour prendre avantage de nouveaux débouchés, mon gouvernement élaborera et mettra en œuvre une stratégie d'exploitation des sciences de la vie pour l'Île-du-Prince-Édouard.

D'autre part, de nouvelles possibilités de recherche en santé contribuent également à créer des retombées économiques pour la province. À titre d'exemple, cette année, les investissements de mon gouvernement dans des projets de recherche en santé sur l'Île ont rapporté 500 000 dollars de fonds de recherche nationaux à la province. Qui plus est, un partenariat entre notre province et l'Institut national du cancer du Canada nous a rapporté 200 000 dollars de plus pour la recherche sur le cancer.

Cette année, mon gouvernement continuera d'accorder son soutien financier à l'Institut de recherche en santé de l'Île-du-Prince-Édouard.

Quant au centre de technologie de l'Atlantique (CTA) dont l'ouverture doit avoir lieu l'an prochain, il a soulevé un vif intérêt de la part de l'industrie de la technologie régionale et nationale. Mon gouvernement a d'ailleurs commencé à annoncer le nom des locataires de l'ATC et il continuera de le faire au fur et à mesure que d'autres se manifesteront. Ces locataires fourniront des occasions d'emploi aux Insulaires.

## **Une population en santé**

Avec au-delà de 300 millions de dollars dépensés cette année, la santé et les services sociaux constituent de loin la dépense la plus importante de mon gouvernement, une dépense faite au nom des Insulaires et dans leur meilleur intérêt. Ainsi, au cours des cinq dernières années, mon gouvernement a augmenté son financement annuel dans les domaines de la santé et des services sociaux d'un total de 55 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 19 pour cent.

Cet investissement a pour but de répondre aux besoins immédiats, de se pencher sur les problèmes critiques par rapport à la viabilité du système et de fournir un financement essentiel dans des domaines ayant été déterminés par les professionnels de la santé et les Insulaires.

Quant à la construction du nouvel hôpital pour Prince-Est, elle est toujours en avance sur les prévisions; de plus, on procédera à la mise en place de nouveaux lits affectés aux soins de longue durée dans Prince-Ouest.

Mon gouvernement offrira de nouveaux services d'imagerie par résonance magnétique (IRM), ainsi que des services améliorés de traitement du cancer. La mise sur pied des nouveaux services et l'installation de l'équipement exigeront la construction d'une annexe de 15 000 pieds carrés à l'hôpital Queen Elizabeth, ainsi que des rénovations importantes au centre provincial de traitement du cancer et au service d'imagerie diagnostique.

Par ailleurs, les ressources humaines constituent l'élément le plus important d'une prestation de services de santé de qualité. Mon gouvernement est conscient que l'accès à des services de qualité dépend largement des professionnels qui soignent nos citoyennes et citoyens.

Ainsi, afin de faciliter la planification des ressources humaines, mon gouvernement est en train de coordonner une étude exhaustive de l'offre et de la demande en ressources humaines. Cette importante analyse précisera les questions d'offre, de demande et de formation pour les cinq prochaines années et nous fournira un plan de nos besoins futurs en ressources humaines.

Également, la Stratégie de recrutement et de rétention du personnel infirmier, à laquelle mon gouvernement a consacré 9,5 millions de dollars, continue de porter fruits.

En outre, cette année, nous créerons quinze nouveaux postes d'infirmières autorisées, lesquels s'ajoutent aux 28 postes permanents déjà créés en 2000-2001.

Par ailleurs, au cours de la présente année universitaire, le Programme de bourses pour le baccalauréat en sciences infirmières commanditera au moins 24 étudiantes et étudiants de troisième et de quatrième année en leur accordant 2 400 dollars à imputer sur leurs frais de scolarité et dépenses relatives aux études.

Mon gouvernement a approuvé un plan de quatre ans afin d'augmenter le nombre d'étudiants admis à l'École des infirmières de l'Université de l'Î.-P.-É. Nous avons souscrit à l'idée d'ajouter 14 nouvelles places à l'école, ce qui portera le nombre total de places à 59, une augmentation de 31 pour cent.

Bien que certains domaines présentent des défis pour nous, notre stratégie de recrutement des médecins connaît un succès digne d'attention et renforce notre position dans le marché de recrutement très compétitif des médecins. Ainsi, au cours de la dernière année, 17 médecins à temps plein et 3 à temps partiel ont commencé à pratiquer à l'Île-du-Prince-Édouard.

De plus, 34 médecins suppléants sont venus à l'Île en affectation temporaire. Des contrats ont également été signés avec cinq autres médecins qui commenceront à pratiquer dans notre province d'ici la fin de l'année et avec plusieurs autres qui se sont engagés à se joindre à nous aux cours des prochaines années.

Quant au système de soins de première ligne, constitué des médecins de famille, des infirmières et infirmiers, ainsi que d'autres professionnels de la santé travaillant en médecine familiale, il représente pour les Insulaires leur premier contact en réponse à leurs besoins de santé. Voilà pourquoi, en collaboration avec nos professionnels de la santé, mon gouvernement soutiendra et encouragera les initiatives de restructuration des soins de première ligne, ce qui procurera un meilleur accès aux services de soins de santé.

D'autre part, mon gouvernement poursuit la mise en œuvre du nouveau Programme provincial de soutien pour les personnes handicapées afin de mieux satisfaire aux besoins individuels de ces personnes. Il s'agit du premier programme au Canada qui vise à séparer des programmes de soutien du revenu les mesures d'intégration sociale destinées aux personnes handicapées.

Du reste, au cours de la prochaine année, on introduira de nouveaux programmes régionaux de services d'approche en toxicomanie. On mettra également sur pied un comité consultatif provincial en matière de toxicomanies pour assurer une bonne liaison entre les services de toxicomanie et la collectivité.

Par ailleurs, depuis 1999, mon gouvernement a augmenté de 2,2 millions le financement aux personnes résidant en foyer de soins infirmiers, ce qui représente une augmentation de 45 pour cent. Mon gouvernement continuera d'évaluer les besoins de cet élément important de notre système de soins de santé et d'y répondre.

La subvention accordée aux personnes résidant dans des établissements de soins communautaires a également augmenté de 10 dollars par jour, passant de 35 à 45 dollars par jour à compter du 1<sup>er</sup> avril 2000. Il s'agit de la deuxième augmentation en deux ans. Ainsi, depuis 1998, le taux de subvention quotidienne accordée à ces personnes a augmenté de 55 pour cent.



D'un autre côté, une allocation de menues dépenses est accordée aux résidants dont le coût des soins est subventionné, tant dans les foyers de soins infirmiers privés que publics. Cette année, mon gouvernement a fait passer cette allocation mensuelle de 82 à 103 dollars par mois. Il est à noter que cette augmentation de 20 pour cent était la première depuis 1992.

Dans un autre ordre d'idées, mon gouvernement consacrera des ressources supplémentaires afin de mettre en place un programme provincial du diabète qui mettra l'accent sur l'information ayant trait à la maladie et sur la gestion du diabète. Ce programme vise à s'attaquer au nombre croissant d'Insulaires sur lesquels, chaque année, on pose un diagnostic de diabète de type 2.

Un nouveau programme de soutien à l'adoption sera mis en place en 2002 afin d'inciter l'adoption d'enfants à besoins spéciaux qui requièrent les soins permanents de la province, et de fournir aux parents adoptifs un accès égal aux services de soutien aux besoins de développement des enfants adoptés.

Mon gouvernement s'est engagé à investir dans les technologies des communications et de l'information afin d'améliorer la qualité des services de santé et des services sociaux et l'accès à ces services, ainsi qu'à fournir de l'information pour la planification, l'évaluation et la recherche.

Dans cette optique, nous sommes en train de mettre la touche finale à un registre commun de la clientèle qui reliera les systèmes d'admission et de congé dans les hôpitaux, les systèmes d'information pharmaceutique, les systèmes de facturation, les statistiques de l'état civil et systèmes de gestion des nouveaux cas.

Ce registre permettra aux professionnels de la santé d'élaborer, de surveiller et de partager des plans de soins axés sur la clientèle.

Enfin, on est en train de procéder à l'installation d'un nouveau système d'information radiologique dans le but d'automatiser et de normaliser les services radiologiques. Lorsqu'il fonctionnera à plein régime l'an prochain, ce système fournira l'infrastructure permettant de faire venir et d'acheminer des images diagnostiques à l'échelle de l'Î.-P.-É. et des provinces de l'Atlantique.

## **Notre engagement vis-à-vis l'acquisition continue du savoir**

Mon gouvernement prend l'engagement de s'assurer que tous les Insulaires sans exception aient droit à l'acquisition continue du savoir, peu importe leur âge, ni les besoins spéciaux qu'ils peuvent avoir. De l'école maternelle à la douzième année, et de la douzième année aux études postsecondaires, puis, à la formation des adultes, notre société dépend lourdement de l'aptitude de nos citoyens et citoyennes à acquérir constamment des compétences nouvelles et à mettre à jour celles qu'ils ou elles possèdent déjà.

Mon gouvernement considère que le programme de maternelle constitue une initiative importante en faveur des enfants insulaires. En effet, depuis l'établissement cette année de ce programme communautaire financé par les deniers publics, les inscriptions à la maternelle ont augmenté de 12 pour cent.

Comme nous avons pris l'engagement d'étudier la question des salaires des Insulaires travaillant dans le domaine du développement du jeune enfant, mon gouvernement a augmenté le financement afin d'appuyer les éducateurs à la petite enfance, une ressource importante de notre société.

Un élément fondamental de la philosophie de mon gouvernement est de garantir la qualité de l'éducation des élèves de l'Île, et qu'elle leur soit également fournie dans leur propre communauté. Ainsi, le nombre approuvé de postes d'enseignants sera maintenu pour l'année scolaire en cours et les deux prochaines années, en dépit de la diminution des inscriptions scolaires. Selon notre estimation, cette initiative contribuera à conserver au moins 54 postes d'enseignants au cours des trois prochaines années.

Par ailleurs, mon ministre de l'Éducation demandera au personnel du Ministère de concevoir un plan en collaboration avec les commissions scolaires, qui traitera de la question de la taille des classes au cycle primaire. Nous tenons ainsi à nous assurer que nos plus jeunes élèves inscrits dans le système d'instruction publique reçoivent le meilleur départ possible dans de leur cheminement vers l'acquisition continue du savoir.

Nous avons poursuivi cette année nos investissements dans l'infrastructure scolaire publique. En effet, des projets d'aménagement d'installations importants sont en cours à l'école primaire de Parkdale, à l'école régionale de Miscouche, et au nouveau centre scolaire-communautaire de langue française de Summerside qui répondra aux besoins de la région de Summerside/Miscouche. Par ce programme important, nous avons reconnu les besoins des collectivités et solidifié l'infrastructure de notre système d'éducation pour les années à venir.

Notre partenariat avec Patrimoine Canada garantit la qualité de l'éducation et l'offre de programmes culturels à la communauté acadienne et francophone de l'Île. Outre les écoles actuelles et les centres communautaires d'Abram-Village et de Charlottetown, ce partenariat nous permet d'offrir l'éducation en langue maternelle française dans les régions de Summerside, de Prince-Ouest et de Rustico.

Nos écoles de l'Île font l'envie de nombreuses provinces. À titre d'exemple, toutes nos écoles sont branchées au réseau Internet et nous faisons de grands progrès dans le domaine de l'intégration de la technologie au sein du programme d'études. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard a été la première province canadienne où toutes les écoles et bibliothèques ont été reliées au réseau Internet. Enfin, la province continue d'ouvrir la voie en matière de nouvelles stratégies d'apprentissage de la technologie de l'information.

Au cours du prochain exercice, mon gouvernement injectera, une fois encore, un million de dollars supplémentaire dans les budgets de fonctionnement du Collège Holland et de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Cet engagement financier représente le dernier versement d'un plan triennal.

Par ailleurs, mon gouvernement reconnaît les défis financiers auxquels sont confrontés les étudiantes et étudiants du cycle postsecondaire à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est pourquoi, l'an dernier, nous avons créé le Programme de bourses d'études de l'Île ainsi que le Programme de bourses pour le service communautaire.

D'une part, le Programme de bourses d'études de l'Île offre une bourse de 600 \$ aux étudiantes et étudiants insulaires de troisième et de quatrième année inscrits à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ou de deuxième année inscrits au Collège Holland ou au Collège de l'Acadie, à imputer sur leurs frais de scolarité et autres frais d'études. Depuis l'instauration du programme l'an dernier, 1 190 étudiantes et étudiants insulaires ont reçu une bourse.

D'autre part, le programme de bourses pour le service communautaire connaît également un franc succès. Il permet en outre aux étudiantes et étudiants insulaires de profiter d'une expérience valable de bénévolat communautaire, tout en gagnant jusqu'à 500 \$ de crédit en frais de scolarité. Par conséquent, les organismes à but non lucratif se voient offrir l'occasion de travailler avec des jeunes et ainsi d'améliorer leur service à la clientèle.

Parce qu'il reconnaît le rôle important de son Programme d'aide financière, mon gouvernement a négocié un contrat d'emprunt de cinq ans avec les caisses d'épargne et de crédit de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces coopératives disposent d'un lien solide avec les collectivités de l'Île et nous espérons que ce partenariat soit une réussite dont les étudiantes et étudiants insulaires en seront les premiers bénéficiaires.

Dans un autre ordre d'idées, les paliers de gouvernement provincial et fédéral de même que différents secteurs ont cerné de nombreuses lacunes en ce qui a trait aux compétences actuelles et futures au sein du marché du travail de la province. Mon gouvernement travaille de concert avec le gouvernement fédéral au développement d'un plan doté de mesures visant à pallier l'insuffisance des compétences, particulièrement en ce qui a trait au domaine des métiers.

Mon gouvernement a conscience de la complexité croissante des défis qui se posent dans le domaine de l'éducation spécialisée dans les écoles de l'Île. Notre nouvel expert-conseil en autisme est en train de nous aider à élaborer une politique provinciale sur l'autisme. Notre objectif est d'élever le niveau des compétences actuelles afin de répondre plus adéquatement aux besoins des enfants présentant des troubles caractéristiques de l'autisme.

En outre, mon gouvernement est en train de mettre la touche finale à une politique provinciale en matière d'éducation spécialisée qui reflète sa philosophie d'insertion sociale. Cette politique qui sera mise en application sous peu offrira des services de

soutien continu afin que les élèves ayant des besoins spéciaux puissent réussir leur apprentissage.

Enfin, l'une de nos priorités les plus pressantes est d'accroître les niveaux d'alphabétisme pour tous les Insulaires. Mon gouvernement est à l'origine de la campagne de sensibilisation à l'alphabétisme, et aussi du succès du programme estival de tutorat auprès des élèves de la première à la sixième année.

Ce programme contribue au maintien et au renforcement des compétences en littératie des jeunes Insulaires tout en offrant un emploi d'été sérieux aux étudiants du cycle postsecondaire qui envisagent une carrière dans l'enseignement.

## **Nos industries traditionnelles – Un partenariat fructueux avec le milieu**

L'agriculture, les pêches et les forêts contribuent intégralement à la structure sociale et économique de toutes les collectivités de l'Île. L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard repose, en effet, sur l'appui solide de ces industries sur lesquelles la province pourra toujours compter dans l'avenir.

Nous continuons de mettre de l'avant des politiques et des programmes ayant comme objectif commun d'améliorer les retombées de ces industries, tout en protégeant et en améliorant les ressources du sol et en eau pour le bien des générations actuelles et futures.

Mon gouvernement a présenté sa première stratégie provinciale visant l'eau potable, car il a compris que l'accès à une réserve d'eau propre et salubre est vital. Ce plan détaillé comprend des programmes de protection du champ de captage, de consolidation des règlements sur l'environnement et d'association avec les municipalités en vue d'une meilleure protection des infrastructures d'emmagasiner de l'eau potable et de système d'épuration des eaux usées.

Les règlements de protection de l'environnement actuels seront consolidés et mis en application pour que les futures générations d'Insulaires puissent tirer parti du milieu naturel dont jouissent actuellement les Insulaires.

### ***L'agriculture***

D'importants progrès ont été réalisés grâce à la mise en application de la Stratégie alimentaire pour l'Île-du-Prince-Édouard. L'an dernier, le *FOODTRUST* de l'Île-du-Prince-Édouard, a été constitué en société afin d'orienter l'industrie, d'augmenter la production, la transformation et la commercialisation de produits salubres et de haute gamme à partir de systèmes d'aménagement durables.

Ainsi, de manière à appuyer les normes de marque établies, mon ministre de l'Agriculture et des Forêts élabore actuellement une nouvelle politique s'appliquant au secteur des ressources durables. S'appuyant sur le succès du programme de conservation des ressources en agriculture et en environnement, la nouvelle politique contiendra certaines

pratiques durables, notamment la rotation des cultures, la lutte antiparasitaire intégrée, la conservation du sol et de l'eau et la gestion prévisionnelle de substances nutritives.

Comme les marchés de nourriture biologique croissent sans cesse, mon gouvernement poursuivra son travail dans ce secteur de l'industrie afin de développer de nouvelles stratégies qui feront en sorte d'augmenter la production biologique. En même temps que ces initiatives importantes prendront de l'ampleur, nous créerons de nouveaux partenariats afin que le secteur puisse réaliser son potentiel de croissance.

Cette année, les conditions de sécheresse ont causé des problèmes sérieux à notre industrie agricole. Il est donc primordial que nos programmes de protection du revenu agricole répondent aux besoins des producteurs susceptibles d'être affectés par des circonstances indépendantes de leur volonté. C'est pourquoi mon gouvernement continuera de collaborer avec l'industrie et ses partenaires fédéraux et provinciaux afin d'offrir des programmes de protection du revenu qui soient efficaces, équitables et abordables.

Mon gouvernement poursuivra son partenariat avec l'industrie des productions animales afin de développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

S'adapter aux nouvelles possibilités économiques nécessite de nouvelles démarches pour obtenir les renseignements et savoir les utiliser, trouver des marchés potentiels et s'y associer et, finalement, construire des communautés d'intérêt. *FarmNet* est une initiative que mon gouvernement poursuit afin que nos industries ciblent, forment et utilisent les compétences et se servent des outils nécessaires au succès dans cette économie mouvante.

Les personnes et l'information forment la valeur principale de tout réseau. *FarmNet* fournira aux personnes des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire la plateforme, les renseignements et les possibilités d'apprentissage dont elles ont besoin afin de s'adapter aux fluctuations de l'économie et créer la prochaine génération de compétences et d'outils nécessaires au succès de demain.

La production fruitière continue de croître dans la province. Mon gouvernement s'enthousiasme des possibilités qu'offrent ces cultures à la suite des efforts menés pour diversifier notre industrie agricole. Nous continuerons de travailler avec les groupes d'intérêt afin de pouvoir saisir les possibilités qui se manifestent.

### ***Les pêches et l'aquaculture***

Les secteurs des pêches et de l'aquaculture sont extrêmement importants pour l'économie de l'Île. À titre d'exemple, l'an dernier seulement, les prises dépassaient les 156 millions de livres d'une valeur de 145 millions de dollars. Ces industries emploient plus de 9 000 Insulaires et, avec le secteur des services, apportent une contribution d'environ 300 millions de dollars à l'économie globale.

Alors que, en grande partie, les ressources des pêches sont abondantes, il faut tout de même prendre soin de s'assurer de leur maintien à long terme et de leur durabilité.

Ainsi, mon gouvernement continuera d'appuyer l'industrie en cherchant un partage juste et équitable des ressources halieutiques pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous chercherons également à obtenir l'appui du gouvernement fédéral afin d'offrir un niveau plus élevé de protection de l'industrie des pêches à l'Île.

La recherche scientifique et la croissance continueront d'être des priorités de mon gouvernement. La Stratégie du homard entreprendra sa troisième année et on collectera des données détaillées servant à la gestion de cette ressource fondamentale.

Par ailleurs, mon gouvernement croit en la valeur du secteur de l'aquaculture. C'est pourquoi il travaillera en étroite collaboration avec l'industrie et le gouvernement fédéral pour chercher des méthodes visant à diminuer la présence d'espèces indésirables comme le crabe vert, l'ascidie plissée et le codium.

Des partenariats ont été mis de l'avant pour préparer l'industrie de l'aquaculture à une étude des moulières et des parcs à huîtres dans un contexte d'évaluation de la navigation et de l'environnement. Ce partenariat est essentiel pour que l'industrie coquillière puisse continuer d'offrir des avantages économiques aux citoyennes et citoyens de cette province.

### ***Les forêts***

L'engagement de mon gouvernement envers une gestion durable s'applique tout autant aux ressources de notre forêt. En effet, l'an prochain, nous réaliserons un très grand inventaire de l'aménagement des terres des sociétés. Cet inventaire fournira des renseignements sur l'aménagement actuel des terres, et il servira à la planification agricole, forestière, touristique et environnementale et à la planification du développement communautaire et urbain.

Le rapport sur l'état de la forêt sera publié en 2002. Ce rapport important fournira une image précise et détaillée des ressources de la forêt de l'ensemble de la province, y compris sa constitution, son âge et son état de santé. Le rapport sera un outil inestimable pour la gestion durable des ressources forestières et l'élaboration de nouvelles orientations stratégiques.

Augmenter les possibilités de création des richesses à partir des ressources de la forêt est une autre priorité de mon gouvernement. Ainsi, on établira le Conseil sur les forêts publiques, avec la participation du secteur privé, afin de rechercher, de concert avec les collectivités, des possibilités de produits forestiers non ligneux à valeur ajoutée.

Enfin, mon gouvernement mettra sérieusement l'accent sur le potentiel économique et d'emploi de toutes les terres du gouvernement. En outre, mon gouvernement mettra en application un programme d'aide financière et technique s'adressant aux propriétaires,

visant à améliorer la durabilité, la productivité et le potentiel économique de leurs terrains boisés.

## **Les collectivités : la pierre angulaire de la prospérité**

Depuis 1996, mon gouvernement et les collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard ont établi et entretenu un partenariat nouveau dont les retombées, tant sur les plans social qu'économique, sont immenses et synonymes de collectivités vigoureuses et dynamiques.

À l'occasion de cette Année internationale des volontaires, il est de mise que nous reconnaissons la contribution que des Insulaires ont apportée à nos collectivités. Un fait à noter : l'Île-du-Prince-Édouard est la seule administration au pays dont le nombre de bénévoles ait augmenté au cours des trois dernières années.

Ainsi, afin de rendre hommage au dévouement immense des Insulaires dans le secteur du bénévolat, mon gouvernement établira un nouveau programme intitulé SAVE / ESIB, pour : *Students Assisting Voluntary Endeavours* / Étudiants au service des initiatives bénévoles. Ainsi, chaque année, pour les trois prochaines années, trois organismes de bienfaisance recevront chacun les services d'un étudiant ou d'une étudiante de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Les neuf étudiants qui prendront part au programme au cours des trois années travailleront à élaborer des plans de marketing, des plans de collecte de fonds ou travailleront sur tout autre projet qui sera à la fois formateur pour l'étudiante ou l'étudiant et utile pour l'organisme caritatif.

Mon gouvernement s'engage à respecter le calendrier de mise en oeuvre de la Loi sur les services en français et est heureux de constater la reconnaissance des efforts déployés jusqu'à maintenant, reconnaissance exprimée par la commissaire aux langues officielles dans son plus récent rapport.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, nous avons donné notre appui à 34 projets communautaires, dont la valeur totale s'élève à 810 000 dollars. Par l'entremise de son Fonds de développement communautaire, mon gouvernement continuera de collaborer au développement de projets dont les retombées contribuent à l'avancement des collectivités insulaires.

Durant le présent exercice financier, mon gouvernement est fier d'avoir donné son appui à 57 projets, réalisés dans diverses collectivités de la province, visant à améliorer des infrastructures à portée environnementale, culturelle, récréative ainsi que des infrastructures de logement abordable, par l'entremise du Programme d'infrastructure Canada/Île-du-Prince-Édouard. Ce programme reflète bien les efforts de collaboration continus des trois paliers de gouvernement de cette province visant à améliorer les infrastructures communautaires.

L'établissement de partenariats communautaires efficaces ayant trait aux grandes questions de sécurité publique s'est révélé être un outil précieux. En effet, au cours de la dernière année, mon gouvernement a joint ses efforts à ceux d'un certain nombre de groupes communautaires à l'occasion de projets de sensibilisation tels le port du casque

de sécurité à bicyclette, l'usage de la ceinture de sécurité en automobile, l'usage approprié de sièges et harnais de sécurité destinés aux enfants et la conduite avec facultés affaiblies. Cette collaboration se poursuivra durant l'année qui vient alors que mon gouvernement sollicitera davantage la participation des collectivités sur des questions telles l'inattention des conducteurs et l'augmentation de la sécurité routière.

Dans le but de rehausser l'environnement naturel autour des routes de l'Île, mon gouvernement a instauré un programme de restitution et d'amélioration du caractère naturel des espaces en bordure des routes. Deux projets pilotes entrepris dans le cadre de ce programme ont été couronnés de succès; un a eu lieu à Charlottetown et le second dans la région Évangéline. Fort de ce succès, mon gouvernement compte élargir la portée de ce programme d'intérêt en le mettant à la disposition des collectivités des quatre coins de la province qui y manifesteront un intérêt.

En outre, nos routes pittoresques classées à titre de routes du patrimoine sont autant de fenêtres sur l'histoire de notre réseau routier rural. Mon gouvernement a élaboré une stratégie visant ces routes pittoresques classées à titre d'élément du patrimoine, qui sollicite la collaboration des collectivités afin de les préserver par la mise en oeuvre de pratiques exemplaires ayant trait à la construction, à la protection de l'environnement et à l'information du public.

Par l'entremise de la Commission de gestion des déchets de l'Île, mon gouvernement est en train de mettre à exécution sa Stratégie de gestion intégrée des déchets. Cette initiative guidera la mise en chantier d'installations de traitement de compost de pointe, la fermeture des sites d'enfouissement communautaires des quatre coins de la province et l'adoption du programme Waste Watch dans tous les foyers de l'Île. L'incidence bénéfique sur l'environnement de cette stratégie pour les générations actuelles et à venir sera immense.

Les événements tragiques survenus récemment aux États-Unis ont reporté l'attention sur l'importance de préserver et de protéger nos libertés si chèrement acquises. Des Insulaires ont servi avec honneur et distinction partout dans le monde en temps de guerre et en temps de paix. Ainsi, afin de témoigner de notre reconnaissance et manifester notre gratitude pour le service continu de nos concitoyennes et concitoyens au maintien de la paix, mon gouvernement désignera un tronçon du réseau routier de la province « Route commémorative des anciens combattants ». Cette désignation servira de rappel permanent du courage et de l'engagement de nos anciens combattants de l'Île-du-Prince-Édouard.

## **Une province où règnent équité et sécurité**

Mon gouvernement est vivement préoccupé par l'impact dramatique de la violence familiale sur nos familles et nos collectivités insulaires. C'est la raison pour laquelle mon premier ministre a demandé au Comité d'initiative du premier ministre sur la prévention de la violence familiale de réétudier les procédures d'intervention actuelles et de



déterminer des stratégies visant à les améliorer. Le comité émettra ses recommandations directement au premier ministre.

En outre, mon gouvernement a établi un groupe de travail, composé de représentants du Cabinet du premier ministre, du Bureau du procureur général et du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui collabore étroitement avec le Comité d'initiative du premier ministre sur la prévention de la violence familiale à la conduite de consultations publiques aux quatre coins de la province. Cette démarche servira à mettre à jour la Stratégie de prévention de la violence de l'Île-du-Prince-Édouard et à renouveler le mandat du Comité d'initiative du premier ministre sur la prévention de la violence familiale.

Mon gouvernement est engagé à fournir aux familles de l'information et des services adéquats, particulièrement lorsqu'ils sont confrontés à des questions d'ordre juridique. Dans cet esprit, mon gouvernement, par l'entremise du Bureau du procureur général, créera une initiative de droit de la famille dont le point de mire sera rajusté en conséquence. À l'aide des ressources actuelles, nous créerons une nouvelle section de droit de la famille à l'intérieur du Ministère, qui aura pour mandat de fournir une prestation coordonnée des programmes et des services aux familles de l'Île. Par la mise en oeuvre de sa Stratégie provinciale sur la conduite avec facultés affaiblies, mon gouvernement continuera d'appuyer les efforts mis en branle à l'heure actuelle, qui se concentrent sur des projets visant les jeunes, tels le projet SADD (*Students Against Driving Drunk*). Par ailleurs, d'autres mesures, telles le durcissement de la mise en application, l'augmentation de l'information publique, les modifications législatives et les options de programmes, continueront de faire l'objet d'examen et d'évaluations.

Mon gouvernement mettra à jour sa Stratégie de prévention du crime annoncée pour la première fois en 1995, ce qui établira un cadre de travail en matière de prévention du crime et contribuera à réduire la crainte et la probabilité de représailles.

De concert avec les organismes autochtones de la province et l'appui du gouvernement fédéral, mon gouvernement oeuvrera à établir un programme de justice autochtone. Ce programme mettra l'accent sur une participation accrue des Autochtones et des organismes autochtones, sur la mise sur pied de stratégies proactives ainsi que sur la formation des fonctionnaires du domaine de la justice et d'autres fonctionnaires.

## **En conclusion**

Durant la présente session de cette assemblée générale, mon premier ministre et mes ministres mettront de l'avant un nombre de projets de loi importants qui sont le reflet des priorités communes des Insulaires et de mon gouvernement.

Les objectifs de mon gouvernement sont ceux de chaque Insulaire : une économie forte et prospère; de meilleures occasions d'emploi pour tous; un accès à des services sociaux de qualité comprenant les soins de santé et l'éducation; un avenir prometteur pour nos enfants.

Mesdames et Messieurs les députés, on peut dire avec raison que les Insulaires sont des gens fiers et novateurs. Je suis confiant que l'ordre du jour que j'ai présenté aujourd'hui apportera une contribution importante à la fière et innovatrice Île-du-Prince-Édouard.

Je vous laisse à vos délibérations, pleinement confiant que vous vous acquitterez avec brio des responsabilités qui vous ont été confiées.

Que la divine providence guide cette assemblée législative dans ses délibérations.

Que Dieu bénisse l'Île-du-Prince-Édouard et la Reine.